

## Jérusalem : la population palestinienne en danger, la France doit agir d'urgence



Depuis plusieurs semaines l'armée israélienne, les colons, les bandes fascistes et racistes des suprématistes israéliens, multiplient les agressions à l'encontre des Palestiniens de Jérusalem : interdiction d'accès à la vieille ville de Jérusalem et aux lieux saints en ce mois de ramadan, provocations et agressions permanentes de la part des colons, appels au meurtre... Dans le même temps, des dizaines d'habitants palestiniens du quartier de Sheikh Jarrah sont menacés d'une expulsion imminente de leurs maisons, plusieurs familles du quartier de Silwan ont vu leurs maisons détruites, alors que des centaines d'autres menaces de destruction de maisons pèsent sur les familles palestiniennes de Jérusalem.

Vendredi 7 mai, l'armée israélienne a pénétré sur l'Esplanade de mosquées alors que 70 000 fidèles étaient rassemblés provoquant des mouvements de panique. Le Croissant rouge a annoncé que 178 personnes ont été blessées dont 88 ont dû être hospitalisées, la plupart blessés à la tête par les balles métalliques enrobées de caoutchouc. L'armée d'occupation n'a pas hésité à pénétrer dans une clinique du Croissant rouge et à tirer des gaz lacrymogènes dans les salles de soins. Dans le même temps l'armée continuait à occuper la porte de Damas, interdisant son

accès à la population palestinienne, et le quartier de Sheikh Jarrah était envahi, bouclé par l'armée et livré aux bandes de colons, faisant là aussi plusieurs blessés. De nombreux Palestiniens ont été arrêtés dont certains expulsés de la ville pour deux ou trois semaines sans aucune forme de procès.

Jérusalem est sous occupation militaire depuis 54 ans, son annexion par Israël est condamnée par toutes les instances internationales, et c'est un plan de colonisation, de dépossession et de nettoyage ethnique qui est à l'œuvre.

La gravité et l'urgence de la situation appellent une réaction immédiate et sans ambiguïté de la communauté internationale et particulièrement du président de la République française.

Les responsabilités doivent être clairement établies : c'est la sécurité des Palestiniens qui n'est pas assurée, ce sont les Palestiniens qui sont victimes des violations quotidiennes des droits humains, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

Tous ces faits sont établis, avérés ; personne ne peut prétendre ne pas savoir. Les États ont l'obligation d'empêcher ces crimes ; il faut en finir avec l'impunité d'Israël.

Ce sont les victimes qu'il faut protéger ; les criminels doivent être dénoncés.

L'AFPS s'est adressée aux autorités françaises à tous les niveaux. La France doit cesser de renvoyer dos à dos l'opresseur et l'opprimé, elle doit, enfin, s'exprimer de manière claire et nette et poser des actes sanctionnant les crimes de l'occupant. En tant que membre permanent, elle doit en urgence demander la convocation du Conseil de Sécurité de l'ONU.

*Le Bureau national de l'AFPS, 8 mai 2021*